

## **Economie politiques et villes :**

### **Quelle place des villes dans la production et la circulation des richesses ?**

*Lundi 1<sup>er</sup> février 2016 (9h00 – 17h30 ; accueil à partir de 8h30)*

*Amphithéâtre Buffon (Université Paris Diderot)*

Cette **troisième journée d'étude organisée dans le cadre de la démarche de prospective nationale de recherche urbaine** (PNRU - CNRS) vise à explorer les relations entre le fait urbain et les formes contemporaines de production, de circulation, d'ancrage et de consommation de richesses. Sera résolument privilégiée une perspective d'économie politique attentive aux valeurs et intérêts portés par les parties prenantes, aux rapports de forces et conflits à l'œuvre, et aux modalités de régulation ou de dépassement de ces conflits.

Une attention particulière sera accordée : aux modalités spatiales de la circulation des richesses (au sein mais aussi au-delà des espaces urbanisés et des sociétés urbaines) ; à la financiarisation de la fabrique urbaine et aux formes de développement urbain associées ; à la production, la différenciation et la transformation de formes diverses de valeur au sein des espaces urbanisés ; aux dimensions et formes spatiales de l'innovation et de la production de richesse; aux liens entre circulations migratoires et économies urbaines.

*Parmi les questions qui seront débattues:*

Quelles perspectives de recherche sur les inscriptions de l'économie mondialisée dans l'espace ?

Quel rôle pour les grandes concentrations urbaines dans les mécanismes de production et de redistribution territoriale de richesses ?

Quels mouvements de circulation et d'ancrage de flux financiers dans l'espace, au Sud et au Nord ? Avec quels effets sur l'environnement construit, la gestion urbaine, les inégalités socio-spatiales ?

Comment l'économie participe-t-elle à l'intégration des migrants ? Quelle place pour les activités commerciales ? Quels sont les impacts dans les économies urbaines de la « mondialisation par le bas » ? Et les migrants en sont-ils toujours les acteurs majeurs ?

Quels enjeux urbains associés à l'essor de formes d'économie non marchande ou collaborative ?

Quelles conditions institutionnelles et intellectuelles pour le développement de la recherche dans le domaine de l'économie politique urbaine ?

Interventions et débats avec la salle permettront de discuter, amender et enrichir ces interrogations.

*La journée s'organisera autour de quatre sessions :*

Les villes dans la production et la circulation des richesses : Olivier Bouba-Olga (université de Poitiers, CRIEF) et Magali Talandier (université de Grenoble Alpes, UMR PACTE)

Economie et financement de la fabrique urbaine : Eric Denis (CNRS, UMR Géographie Cités) et Ludovic Halbert (CNRS, UMR LATTS)

Migrants, entrepreneurs transnationaux et économies urbaines : Hadrien Dubucs (université Paris Sorbonne, UMR ENeC) et Olivier Pliez (université Toulouse Jean Jaurès, UMR LISST)

Echanges non marchands en ville : Raphaël Besson (Villes Innovations, UMR PACTE), Valérie Guillard (université Paris Dauphine, UMR DRM) et Dominique Roux (Université de Reims Champagne-Ardenne, Laboratoire REGARDS)

• Equipe organisatrice (pour la PNRU) : Olivier Coutard (CNRS, UMR LATTS), Eric Charmes (université de Lyon, UMR EVS) et Loraine Kennedy (CNRS, UMR CEIAS)

## Troisième journée d'étude de la démarche de prospective nationale de recherche urbaine

### *Economie politique et ville : Quelle place des villes dans la production et la circulation des richesses ?*

*Amphithéâtre Buffon (Université Paris Diderot), 15 rue Hélène Brion, 75013 Paris*

8h30-9h00	Accueil (café)
9h00-9h10	Introduction de la journée (Eric Charmes, Olivier Coutard, Loraine Kennedy)
<b>9h10-10h40</b>	<b><i>Les villes dans la production et la circulation des richesses</i></b>
9h10-9h30	<i>Economies métropolitaines : un enjeu de réciprocité territoriale</i> Magali Talandier
9h30-9h50	<i>La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales</i> Olivier Bouba-Olga
9h50-10h40	<i>Débat avec la salle</i> introduit par Eric Charmes
<b>10h40-11h00</b>	<b><i>Pause</i></b>
<b>11h00-12h30</b>	<b><i>Economie et financement de la fabrique urbaine</i></b>
11h00-11h20	<i>Financiarisation du sol et expansion des villes des pays en forte croissance</i> Eric Denis
11h20-11h40	<i>Les chantiers d'une économie politique de la production urbaine</i> Ludovic Halbert
11h40-12h30	<i>Débat avec la salle</i> introduit par Loraine Kennedy
<b>12h30-14h00</b>	<b><i>Déjeuner</i></b>
<b>14h00-15h30</b>	<b><i>Migrants, entrepreneurs transnationaux et économies urbaines</i></b>
14h00-14h20	<i>Migrations internationales, offres commerciales minoritaires et diversité culturelle : quelles places dans les économies urbaines ?</i> Hadrien Dubucs
14h20-14h40	<i>Entre le monde arabe et la Chine, l'émergence d'espaces discrets de la mondialisation</i> Olivier Pliez
14h40-15h30	<i>Débat avec la salle</i> introduit par Véronique Dupont
<b>15h30-16h00</b>	<b><i>Pause</i></b>
<b>16h00-17h30</b>	<b><i>Echanges non marchands en ville</i></b>
16h00-16h20	<i>La circulation d'objets entre étrangers dans l'espace public</i> Valérie Guillard & Dominique Roux
16h20-16h40	<i>De la production à la valorisation des innovations au sein des Tiers Lieux. L'émergence d'un nouveau paradigme en économie urbaine ?</i> Raphaël Besson
16h40-17h30	<i>Débat avec la salle</i> introduit par Nathalie Blanc
17h30	<i>Fin des débats</i>

# Session 1 : Les villes dans la production et la circulation des richesses

Prise de notes : Olivier Coutard

## Introduction (Eric Charmes)

Deux espaces de débat à deux échelles :

A l'échelle des régions urbaines : relations entre les métropoles et leurs périphéries (Magali Talandier)

A l'échelle des pays ou des continents : relation entre la taille et la productivité, la capacité d'innovation des métropoles (Olivier Bouba-Olga)

## Economies métropolitaines : un enjeu de réciprocité territoriale

Magali Talandier

1. *Théorie de la base renouvelée*. Cette intervention s'appuie sur des travaux conduits en partie avec Laurent Davezies sur les flux financiers qui irriguent les territoires. Ces travaux s'inscrivent dans l'étude de la base économique d'un territoire (ensemble des revenus captés à l'extérieur) et de son réinvestissement ou non dans la territoire. Plusieurs bases : base publique, base productive, base résidentielle (fondée sur les aménités des territoires). On a montré que 40% de la base économique relevait de la base résidentielle, environ 25% à la base productive, de l'ordre de 10% à la base publique. Une partie des territoires les plus productifs sont des bassins industriels situés en dehors de grandes agglomérations. Seule l'Ile-de-France fait exception parmi les espaces métropolitains, avec une base productive supérieure à la base résidentielle. A l'opposé, certains territoires présentent une très forte base résidentielle, soit parce que l'économie résidentielle est dynamique et s'accroît, soit parce qu'il ne reste plus que ce type de revenus. S'agissant des (moyennes et grandes) agglomérations, elles ont plutôt des profils équilibrés, i.e. conformes à la moyenne nationale : 40% base productive, 25% base résidentielle. Sur la performance comparée des différents types de territoires : les territoires très « résidentiels » sont aussi très inégalitaires, les espaces les plus productifs sont aussi les plus exposés et les plus touchés par la crise de 2008 ; enfin la performance « socio-économique » des territoires est plutôt corrélée à un équilibre (au sens de : proportions proches de la moyenne nationale) entre les bases productive et résidentielle.

2. Système productivo-résidentiel. Quelles synergies entre économie productive et économie résidentielle ? Quelle redistribution des richesses entre les agglomérations et leurs hinterlands ? Nous avons mené une recherche sur les 100 principales aggllos françaises et 30 capitales départementales dont les résultats ont été publiés dans *L'émergence des systèmes productivo-résidentiels*, La documentation Française). 7% des communes françaises, toutes situées dans les plus grandes agglomérations françaises, émettent la quasi-totalité des trois types de flux. En termes de redistribution : quatre types de configurations combinant deux paramètres : intensité (poids de ces flux de richesses dans les revenus des villes émettrices et des communes réceptrices) et portée (distance de diffusion des flux) des flux de redistribution :

- SPR compacts et intenses. Echelle localisée mais flux intenses. Ex : Nantes, Rennes, Bordeaux, Annecy
- SPR diffus et intenses. Paris. Redistribution nationale.
- SPR diffus mais peu intenses. Ex : Strasbourg, Lille
- SPR compact et peu intenses. Petites villes du type chefs-lieux de départements ruraux

Quelle capacité de développement des *hinterlands* ? C'est dans le modèle intense et compact que les hinterlands reçoivent le plus de revenus de l'agglomération la plus proche. Pour autant, ces hinterlands ont leur propre capacité de développement et leur première source de revenus est extérieure. C'est un système gagnant-gagnant. Ce sont également les SPR les plus dynamiques.

En effet, on a montré que les régions urbaines les plus performantes sont celles dont les flux de redistribution entre villes et hinterland sont intenses et diffus.

Enfin, globalement, on n'a pas trouvé de découplage radical entre les agglomérations et leurs périphéries ; au contraire, il semble qu'on observe une communauté de destin (complémentarité et réciprocité plutôt que contradiction et concurrence) .

3. Travaux en cours. Sur « l'économie métropolitaine ordinaire » (cf. journée d'étude au PUCA le 24 mars) ; sur l'économie territoriale de la consommation ; sur les liens entre les systèmes de circulation de richesse et l'écologie territoriale (qui considère plus largement les flux de matières, de ressources, d'énergie et de richesses).

### La dynamique économique des territoires français : de l'obsession métropolitaine à la prise en compte de la diversité des configurations territoriales Olivier Bouba-Olga

Je m'appuie sur les travaux que je mène avec Michel Grossetti sur l'économie de proximité. Cf la note de Philippe Martin et Philippe Askenazy : il faut mettre le paquet sur les quelques principales métropoles, et le reste des territoires bénéficiera de la redistribution d'une part des richesses produites. Nous contestons ce discours qui affirme qu'il y a un avantage à la grande taille et à la forte densité et qui invoque trois arguments à la base des économies d'agglomération : une meilleure division locale du travail, une plus grande facilité des échanges de connaissance tacite, un *matching* plus aisé entre des besoins évolutifs et un marché du travail plus diversifié.

Les données confirment-elles l'existence d'un effet taille ? A l'échelle des régions, le PIB par habitant est un mauvais indicateur ; il vaudrait mieux regarder le PIB par emploi. En changeant d'indicateur, la Picardie remonte dans le classement (de la 21<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> place !), et la différence s'explique par le fait que 17% des actifs picards travaillent à l'extérieur (13% en IDF). A des échelles plus fines (zones d'emplois, aires urbaines), on ne trouve jamais de lien statistiquement significatif entre la taille d'un territoire à une date donnée et la croissance de l'emploi sur ce territoire après cette date. On a des métropoles dynamiques (Nantes, Rennes...), des métropoles peu dynamiques (Marseille...), et des espaces non métropolitains dynamiques ou peu dynamiques. De fait, d'autres variables jouent très fort : la spécialisation initiale (effet de composition ou de spécialisation), d'une part, les facteurs macro-régionaux, d'autre part. Sur ce dernier aspect, la croissance est plus forte sur le littoral et en Rhône Alpes et tire l'ensemble des territoires concernés, alors que c'est visiblement plus dur dans le grand quart nord-est, même s'il faut nuancer : sur certaines zones, le taux de chômage y est (relativement) plus faible que la moyenne française et les effets transfrontaliers y sont parfois très forts. Or les traitements statistiques s'arrêtent trop souvent aux frontières de la France, ce qui mésestime les flux transfrontaliers (actifs travaillant de l'autre côté de la frontière dans les régions frontalières).

En conclusion : le discours sur la métropolisation et l'obsession métropolitaine est en décalage avec la réalité économique. On est toujours en quête de nouveaux modèles : districts industriels (venus d'Italie), clusters (Silicon Valley), attractivité vis-à-vis des créatifs (Florida), et aujourd'hui métropoles. Notre argument : on a en France des contextes territoriaux très divers, arrêtons de chercher le modèle à mettre en place. Accordons davantage d'attention à la *méthode* d'analyse des contextes territoriaux spécifiques. Concluons par deux exemples. Le poumon économique de la Lorraine est clairement le Luxembourg (90 000 Lorrains franchissent chaque jour la frontière), ce qui a des conséquences sur les flux de richesses et la prospérité de la région, mais ce qui pose aussi des problèmes en termes de gestion et de montée du prix du foncier sur certaines zones : l'enjeu est moins de faire de Nancy et Metz une métropole que de gérer ces problèmes. La Franche-Comté est la première région française en termes de recherche privée, de nouvelles activités, etc. Le problème en Franche-Comté, c'est de savoir ce qu'on fait des ouvriers non qualifiés dont on n'a plus besoin dans l'industrie automobile ; là il faut une action politique.

## Débat

E. Charmes : On est très loin d'une concurrence généralisée entre territoires comme d'une « égalité » des territoires (au sens de configurations similaires ou identiques). A vous entendre tous deux, on mesure l'importance de la mobilité des biens et des personnes. Si les politiques reposent sur le soutien à la métropolisation et aux (grandes) métropoles, cela pose la question de la mobilité quotidienne et donc de la durabilité du modèle.

M Talandier : Je suis d'accord avec Olivier Bouba-Olga sur le fait que la question de la mobilité est centrale dans l'analyse des dynamiques économiques des territoires ; les mobilités sont au cœur de l'économie résidentielle. Mais comment l'appréhender, a fortiori de manière prospective : sera-t-on moins, autant ou davantage mobile demain ? En matière de formes urbaines, il est certain que les préoccupations environnementales vont produire des effets, comme en matière de rapprochement entre producteurs et consommateurs.

Olivier Bouba-Olga : les discours actuels sur la concentration métropolitaine ne prennent pas en compte les effets négatifs de la concentration (ségrégation, durabilité urbaine) mais uniquement les effets sur la croissance économique.

N Buclet : Deux questions. Au-delà des travaux sur la « classe créative », existe-t-il des recherches sur l'origine géographique des populations contribuant à la dynamique économique d'un territoire donné ? L'agglomération parisienne, par exemple, se nourrit beaucoup de l'arrivée de main-d'œuvre et de population. Quant au « modèle unique » de territoires, il renvoie selon moi à une propension française à privilégier les moyens par rapport aux résultats. D'ailleurs les responsables politiques savent-ils vraiment quels objectifs ils poursuivent, au-delà des objectifs génériques de la croissance, de l'emploi ? Une aide de la recherche ne serait-elle pas de les aider à préciser davantage et de contextualiser les objectifs afin de savoir vraiment ce que l'on peut attendre d'une politique économique territoriale ?

R Besson à O Bouba-Olga : n'avez-vous pas l'impression qu'on regorge déjà de diagnostics territoriaux ? Aident-ils vraiment à définir les politiques ?

J Stambouli : On peut raisonner à partir des enquêtes globales transports qui définissent de grands bassins de vie quotidienne. Les résidents (de plus de 6 ans) font en moyenne 3 à 4 déplacements par jour, tous motifs confondus, pour une durée d'une heure 30 en Ile-de-France et une heure dans les autres régions. Cela permet de définir les limites de nos études, si on sait définir les centres des bassins de vie (ceux-ci peuvent être multipolaires). D'où la question : au plan national, faut-il considérer 7-8 centres de vie quotidienne comme le proposent certains ou 130, évidemment hiérarchisés en réseau ?

O Klein : La métropolisation n'est pas qu'une affaire de taille, mais aussi une affaire de spécialisation des emplois et des activités. D'où une question : l'activité productive/industrielle n'est-elle pas l'impensé des politiques publiques de développement territorial ? Et une remarque : la question des mobilités est une question d'organisation sociale et de modes de vie, c'est plus compliqué que formes et distances.

M. Talandier : La dynamique économique des territoires ne se limite pas à l'activité des actifs. La question de la mobilité domicile-travail ne suffit pas à comprendre l'organisation spatiale d'un territoire. Tout cela étant dit, il semble difficile de contester qu'il existe réellement une dynamique de métropolisation. Les travaux de L Davezies tendent à dire qu'il n'y avait pas d'effet de taille avant 2010, mais qu'ils apparaissent (transitoirement ?) depuis la crise.

O Bouba-Olga : Il faut sortir d'une vision concurrentielle des territoires entre eux. La typologie de l'INSEE sur les emplois métropolitains est discutable. La métropolisation n'est pas seulement une question de taille. Les fonctions métropolitaines ne sont pas exclusivement dans les plus grandes agglomérations ; elles y sont simplement sur-représentées. Mais elles peuvent se développer dans des agglos de toute taille : cf la fonction recherche par exemple, en Franche Comté ou à Pau. Il y a de forts effets de structures dans les métropoles (de nombreuses fonctions support y sont concentrées). Le gain de productivité lié à la taille des villes est lié à la spécialisation productive des villes (ex : la finance à Paris) et non pas à la taille en soi. Sur les classes créatives : je suis d'accord avec les travaux de M. Grossetti sur les

créatifs en Europe : des enquêtes par entretiens permettent de montrer que la localisation résidentielle des créatifs est surtout liée à des facteurs personnels (origine géographique ou localisation de la parentèle) plus qu'à des effets d'attractivité économique.

Magali Talandier : les mobilités résidentielles de Paris vers la Province ont un effet redistributif très important sur le développement des territoires ruraux et périphériques sans être un « exode » urbain ou une hémorragie dramatique pour la région francilienne

Olivier Bouba-Olga : il manque une connaissance fine des caractéristiques productives des territoires, on est sur des analyses trop générales. Il convient de repérer précisément les secteurs d'activité présents, étudier le positionnement stratégique des entreprises, identifier les menaces/opportunités qui pèsent sur elles, afin de définir les politiques adaptées.

Sabine Barles : Quels enjeux proprement scientifiques, théoriques autour de ces questions ? Quelles nouvelles articulations entre économie et écologie territoriales dans/pour la production, l'ancrage et la circulation des richesses ?

Eric Denis : Le paradigme métropolitain a également un fort sur les politiques publiques hors d'Europe alors même que la dynamique territoriale est différente. Ex. Inde : la transition économique se fait dans des territoires ruraux qui s'urbanisent sans migrations.

L Halbert : Il faudrait repolitiser notre approche, ré-encadrer les acteurs et les activités économiques. Attention donc à ne pas dissocier les logiques des dynamiques économiques des stratégies politiques et des stratégies des firmes dans les luttes pour l'espace qui sont à l'œuvre dans la localisation des activités et des services (cf. Scott et Storper : nexus entre activités urbaines et foncier).

JF Ruault : Quid de la circulation et des revenus du capital ? Les travaux de Davezies et consort intègrent peu le capital dans l'étude des dynamiques territoriales. Est-il réinvesti, où et comment ?

M Talandier : Nos travaux n'ont pas assez intégré le foncier (qui est un levier d'action sur le développement économique). On a bcp travaillé sur les effets structurels, mais pas assez sur les stratégies territoriales, sur les choix politiques et stratégiques qui sous-tendent ces systèmes productivo-résidentiels – qu'elle est la part de « l'inné » et de « l'acquis » dans ces processus ? les territoires ont une carte à jouer et il y a des stratégies et des politiques publiques qui peuvent avoir des effets importants. Sur les liens entre économie et écologie territoriales, il me semble que nos premiers travaux confirment l'importance d'identifier l'économie résidentielle dans ces analyses systémiques (cf. l'ouvrage qui vient de paraître proposant une étude d'écologie territoriale de la région d'Aussois, sous la direction de N Buclet).

O Bouba-Olga : Sur les enjeux scientifiques : les économistes sont trop dans une réflexion sur les choix de localisation. Or, les ménages comme les entreprises bougent peu (au-delà de mobilités locales). En tant que chercheurs, on a tendance à se focaliser sur la « frontière » du savoir ; mais pour comprendre (et agir sur) le développement économique, il ne faut pas oublier les apports de théories anciennes (ni le poids du temps long). En outre, les politiques publiques d'attractivité des territoires se compensent voire s'annulent car tous les territoires mènent les mêmes.

# Economie et financement de la fabrique urbaine

Synthèse : Vincent Gouëset

## Introduction

**Loraine Kennedy** ([Loraine.Kennedy@ehess.fr](mailto:Loraine.Kennedy@ehess.fr))

Changement d'aire géographique dans cette session, en nous intéressant aux villes du Sud, ce qui implique des différences évidentes —expansion démographique et urbaine, croissance économique rapide, ...— mais néanmoins des questions communes, notamment politiques, par exemple sur la concentration des ressources publiques dans le développement des espaces urbains, sur le rôle des villes comme moteurs de croissance économique. Il s'agit dans cette session d'examiner le rôle dans la fabrique urbaine des processus et des acteurs économiques situés à différentes échelles. A l'échelle macro, nous aborderons la financiarisation de l'économie mondiale, les flux des capitaux et leurs modalités d'ancrage, les réseaux transnationaux. Aux échelles plus localisées, dans des contextes et territoires situés : la conversion des sols, les rapports sociaux et politiques des acteurs en présence. Réflexion porte sur différents aspects de la fabrique urbaine : formes, types de bâti, politiques d'infrastructure, taille des villes, etc.

## Financiarisation du sol et expansion des villes des pays en forte croissance

**Eric Denis** ([eric.denis@parisgeo.cnrs.fr](mailto:eric.denis@parisgeo.cnrs.fr))

Relier expansion rapide des villes du Sud et financiarisation du sol. La croissance démographique se ralentit mais l'étalement spatial se poursuit. Le tournant libéral a eu pour effet la marchandisation du foncier. Valorisation du patrimoine foncier public en rapport avec l'essor de l'investissement privé. Processus de capitalisation foncière chez les particuliers, les acteurs institutionnels comme pour les pouvoirs publics. Expansion des quartiers irréguliers et pbm de régularisation (« titrements »).

Il reste bcp à étudier entre dynamiques foncières et production du bâti. D'ici 2030 les villes des Suds vont voir leur surface se multiplier par 2,5 (Seto et al.). Il est difficile de faire le lien entre les besoins de logement et la production du bâti. Le marché est censé réguler les deux mais on ne sait pas si c'est le cas (manque d'études empiriques). Peu de travaux sur la monétisation du foncier. L'immobilier est considéré comme un produit marchand banal mais ce n'est pas le cas notamment à cause du foncier (pas de circulation libre / immobilité du sol). Inversement, il est devenu difficile d'isoler le foncier seul (détaché de l'immobilier). En revanche, avec l'obsolescence rapide du bâti de mauvaise qualité produit dans de nombreuses villes du sud, la valeur foncière redevient la valeur principale quand le bâti est dégradé : un nouveau champ de recherche s'ouvre ici. La marchandisation du foncier répond souvent à des stratégies spéculatives publiques ou privées, souvent sans mise en construction des terrains, ou avec des bâtiments inachevés et inhabités (cf. photo prise en Inde). Le foncier s'impose comme support d'accès à l'argent et comme contrepartie à l'expansion du crédit dans des sociétés qui s'individualisent et qui sont marquées par l'incertitude et l'absence de protection sociale. Le sol devient la garantie principale tant pour les acteurs institutionnels que pour les populations les plus modestes.

Idée de construction d'une valeur monétaire du foncier, indépendamment des valeurs d'usage => le foncier devient une « quasi-monnaie ».

Diversité des configurations locales du marché foncier. On observe une transition managériale dans la gestion du foncier par les villes. Les acteurs publics sont montés en puissance et gardent souvent un contrôle important sur le foncier, voire consolident leur pouvoir autour de la maîtrise foncière (cf. A. Haila, « *Property States* »). De nombreux pouvoirs locaux ne lâchent pas leur foncier aux acteurs privés, ce qui doit nous amener à interroger plus avant la portée et le sens du tournant néolibéral.



Il faut relativiser le poids des Investissements étrangers dans le marché immobilier. L'effet de la globalisation est relatif. Ex : travaux de Natacha Aveline et Elfie Swerts sur la régulation locale du marché foncier et les investissements étrangers en Chine.

Quelle rationalité économique du marché foncier ? Quelles coalitions d'acteurs ? Ex : les implications des fonds souverains dans des villes comme le Caire (par les qataris) sont liées à des intérêts politiques autant qu'à une rationalité économique pure. Idem avec les investissements chinois en Afrique. Poids des alliances familiales liant intérêts politiques et économiques dans les appropriations du foncier urbain.

Aller plus avant dans le questionnement de l'individualisation et de la privatisation du sol implique de travailler en s'ouvrant à l'anthropologie juridique, pour mettre à jour les formes de contractualisation qui, partout, construisent en pratique des continuités dépassant les conceptions dichotomiques opposant l'illégal et le légal, et dont l'observation permet d'envisager une coproduction des institutions et des normes en usage.

Avec cette reformulation de la question de la possession du sol, il est intéressant de s'intéresser à la constitution de l'information sur la propriété, à l'accumulation des preuves, des papiers et de leurs usages (Cf. M. Hull, *Government of paper*) et notamment aux transformations induites par l'informatisation du cadastre sur le marché foncier.

Ainsi, dans les périphéries rurales des villes indiennes, la commercialisation des lotissements subdivisant en lots les terres agricoles converties répond plus à une logique de « financiarisation populaire » (le foncier comme « quasi-monnaie ») qu'à une logique d'urbanisation (de nombreuses parcelles ne sont pas construites, ou pas tout de suite). Il s'agit de capitaliser dans la perspective de disposer de ressources pour financer un mariage, la scolarisation des enfants ou une hospitalisation.

Le second champ de reformulation de la possession foncière par les secteurs populaires concerne la question de la sécurité foncière dans les quartiers illégaux et les enjeux du « titement » : l'attribution de titres de propriété dont la portée reste extrêmement limitée pour les résidents, mais ces opérations déverrouillent un foncier jusque là hors marché.

La question de la dépossession des terres subie par les agriculteurs doit être nuancée car de nombreux paysans ont une stratégie d'anticipation sur l'urbanisation et contribuent eux-mêmes à la spéculation (comme ils pouvaient le faire sur l'eau ou d'autres ressources). Notons que ces dynamiques de conversion dans une perspective de développement d'usages urbains sont observées tout autant dans des petites villes qu'aux portes des grandes métropoles, voire dans des villages où elles constituent un moyen essentiel d'accès au capital. Partout s'affirme un « désir de ville », qui transforme la relation au sol.

Le foncier fait ainsi éclater la dichotomie urbain-rural, car on est plutôt sur des espaces ruraux où opèrent des processus urbains.

## Les chantiers d'une économie politique de la production urbaine

**Ludovic Halbert** ([ludovic.halbert@enpc.fr](mailto:ludovic.halbert@enpc.fr))

L'intervention est structurée en trois points :

### 1. Un objet de recherche

Photo de Bangalore (Inde, 2013) = la production urbaine apparaît ici comme un assemblage socio-technique de constructions et de réseaux qui conditionne les usages sociaux de l'espace tout en étant formaté par ces derniers. La production matérielle de la ville est le résultat de la mobilisation de ressources multiples (matérielles, financières, politiques, etc) et disséminées entre des acteurs nombreux (des ménages, des Etats, des entreprises, etc.). Ces ressources sont réunies par des systèmes de production.

Ceci renvoie à l'objet de l'économie politique développé aux 19<sup>ème</sup> et début du 20<sup>ème</sup> s, à savoir la production de biens et de services en rapport avec des lois et des coutumes (pour faire écho à la définition de C. Gide de 1931). Ici, il s'agit de la production de biens ou de services urbains portant sur la fourniture



de logements (des ménages, des entreprises, des administrations) ou permettant des circulations (d'eau, d'électricité, de déchets, de biens, de personnes). Analyser ce paysage urbain de la périphérie de Bangalore, c'est donc chercher à décrire et expliquer un objet que l'on peut nommer désormais une « économie politique de la production urbaine » et qui peut se définir comme le processus de mobilisation de ressources multiples et disséminées par des systèmes de production qui concourent à l'assemblage socio-technique de constructions et de réseaux.

## 2. Enjeux épistémologiques et méthodologiques

Quelle question de recherche trouve-t-on derrière ? La production urbaine est rarement organisée autour d'un seul système de production. L'exemple de la périphérie de Bangalore montre une succession dans le temps, et une coexistence à un moment donné, de plusieurs systèmes de production (ici auto-construction, auto-promotion, promotion par des petits *builders* familiaux, promotion par des groupes de *developers* de grande taille, etc...). Chacun de ces systèmes de production se spécifie selon leurs modes de production (familiaux, artisanaux, industriels), par les circuits de financement (informel, bancaire, par les marchés financiers...) et par des modalités de régulation plus ou moins différentes. L'analyse de cette juxtaposition de systèmes de production révèle des interdépendances qui vont de la complémentarité à la concurrence.

Or, chacun de ces systèmes ne produisent pas les mêmes formes urbaines, n'autorisent pas les mêmes usages, ne permettant pas les mêmes fonctions, et contribuent à des formes de sélection des groupes sociaux dans l'espace. Pour s'en convaincre il suffit de comparer un système de production qui contribue à la fabrication d'un village de tentes pour les journaliers de la construction et celui des *developers* qui fabriquent des enclaves pour la nouvelle classe moyenne bangaloreenne.

Lorsque l'on explore l'économie politique de la production urbaine, entendue pour mémoire comme la mobilisation de ressources multiples et disséminées pour réaliser ces assemblages socio-techniques que sont les constructions et les réseaux urbains, on en vient à analyser des affrontements entre des conceptions (cf. F. Adisson), des tensions entre valeurs et des alignements plus ou moins durables entre intérêts. Bref, nous sommes face à un agenda « radical », au sens où il s'agit de révéler des rapports de domination qui conditionnent ce qui est effectivement produit, et, dans le même temps, se redéfinissent à l'occasion de la production matérielle des espaces urbains.

D'un point de vue méthodologique, l'objet de recherche qu'est l'économie politique de la production urbaine ainsi définie commande une démarche pluri-disciplinaire, voire inter-disciplinaire. Car si la géographie aide avec ses outils et notions à entrer dans la matérialité de l'assemblage socio-technique en question, la socio-économie permet de comprendre les systèmes de production en questionnant l'encastrement social des chaînes de valeur, l'économie politique urbaine et plus largement la science politique territoriale permettra de mieux comprendre la gouvernance de cette production urbaine et certaines modalités de sa régulation, etc.

## 3. Quelques chantiers parmi bien d'autres...

1<sup>ère</sup> chantier: la « centralité négligée » des circuits de financement de la production urbaine.

Il ne s'agit pas proposer une lecture fonctionnaliste selon laquelle les circuits du capital constitueraient les moteurs uniques et omnipotents de la production urbaine, mais plutôt de rappeler la valeur heuristique d'une entrée par les circuits de financement pour révéler le fonctionnement des systèmes de production, les conceptions, les intérêts et valeurs qui s'y définissent et qu'ils véhiculent, et partant de mieux donner à comprendre l'accumulation de la richesse, les rapports de pouvoir à l'œuvre dans la production des espaces urbains, et, *in fine*, les formes socio-matérielles produites.

Pour l'illustrer, on peut citer deux ensembles de travaux développés au LATTS ces dernières années. Premièrement, un circuit de financement de la production urbaine qui repose sur des intermédiaires financiers (on parle d'un circuit financier ré-intermédié par différence avec les circuits classiques, qu'ils soient bancaires ou en direct sur les marchés boursiers). Ce circuit est organisé autour de gérants de fonds (des gestionnaires d'actifs rattachés à des investisseurs institutionnels ou spécialisés dans la gestion pour compte de tiers) qui collectent les excès de capitaux non-consommés des agents économiques (l'épargne

des ménages, des entreprises, des États) et en allouent une partie dans des infrastructures urbaines et de l'immobilier. Il existe au moins quatre facteurs qui se combinent pour comprendre les stratégies d'investissement de ces gestionnaires d'actifs : i) le mandat de la part des épargnants qui légitiment un impératif de retour sur investissement ; ii) un modèle d'affaires poussant à comprimer les coûts de gestion, ce qui peut se traduire concrètement par une stratégie visant à investir dans des immeubles de grande taille et à louer à des locataires également de grande taille pour limiter le nombre de « lignes » sous gestion ; iii) des outils calculatoires et des raisonnements issus de l'économie financière expliquant des stratégies de diversification et de segmentation en classes d'actifs ; et enfin, iv) des interactions avec les autres acteurs de la production urbaine (attentes des locataires, modèle économique des promoteurs, rôle des conseillers en développement immobilier, sociétés d'aménagement et collectivités locales, analysés notamment par A. Guironnet). Ces différents facteurs se traduisent par des pratiques d'investissement que l'on est parvenu à spécifier : un recentrage sur l'immobilier d'entreprise plutôt que sur l'immobilier résidentiel, une sélectivité en matière de formes urbaines (des grands immeubles), de localisation (hyper-concentration dans la métropole francilienne, et dans certains quartiers, préférence pour des locataires de grande taille dans des secteurs bien connus..

Un second exemple est constitué par l'analyse du secteur du logement locatif, en différenciant deux circuits : le logement locatif défiscalisé et le logement locatif social. Sans entrer dans le détail, alors même que les modalités de financement reposent dans les deux cas sur une combinaison entre des financements publics (exonération fiscale pour la défiscalisation vs. subventions pour le logement social), de l'épargne privée des ménages (directement en fonds propres vs. indirectement, via le Livret A) et des revenus locatifs, tant les acteurs dominants que les formes effectivement financés différents. La défiscalisation est largement dominée par une industrie de la promotion adossée bien souvent à des banques qui trouvent dans la défiscalisation locative un moyen de distribuer des prêts et des assurances. Ce système tend à promouvoir la production de logements de petite taille et de hauteur limitée dans des villes moyennes. Les collectivités locales se trouvent en situation de faiblesse ou de défense à travers l'urbanisme négocié. Le circuit de financement du logement social tend au contraire à produire des logements à la typologie plus variée mais cette fois plus concentrée, depuis une dizaine d'années dans les agglomérations de grande taille et en réduisant la location des populations à revenus modestes. Cette fois, les acteurs dominants sont l'Etat central à travers la définition des agréments et des fléchages géographiques, ainsi que les bailleurs sociaux et les collectivités locales pour la mise en œuvre.

2eme chantier: la production urbaine et les *policy mobilities* (ex : le *Vancouver Waterfront*). La production urbaine est désormais réalisée dans un contexte d'une intégration à des échelles supra-nationales. Ceci est lié à la circulation transnationale des capitaux investis dans l'immobilier et les infrastructures, à la mondialisation de certains grands acteurs (constructeurs, fournisseurs de services, aménageurs, architectes), à une plus grande circulation et une unification de certains champs professionnels (architecture-urbanisme par exemple), à l'importance des migrations d'une partie des consommateurs des espaces construits (élites internationales attendant le même type d'immobilier à Hong Kong, Dubai ou Vancouver ; firmes multinationales qui recherchent un immobilier standardisé et des services urbains similaires : accès à l'eau, l'électricité, aux télécommunications, aux aéroports, à des hôtels aux mêmes niveaux de prestation à New York ou Bangalore), et enfin, une uniformisation latente des politiques de développement urbain par des gouvernements qui privilégient des stratégies d'attractivité dans un capitalisme géographiquement plus intégré. Ces différents facteurs se conjuguent pour que la production urbaine, à l'égal des politiques de développement économique, soit traversée par des circulations de modèles de politiques publiques, d'aménagement urbain, de projets immobiliers. Roy et Ong (*Worlding Cities. Asian Experiments and the Art of Being Global*, 2011) en fournissent plusieurs illustrations dans les villes asiatiques en convoquant le processus du « *modeling* » selon lequel une pratique locale est transformé en technologie globale (un « modèle » ou une abstraction qui peut ainsi circuler), et est ensuite transplanté et adapté localement. Cette circulation fait partie des « *worlding practices* » qui affectent les villes asiatiques et celles qui y sont connectées, comme certaines villes canadiennes. Ceci fait écho plus généralement avec les réflexions d'autres auteurs sur les *policy mobilities* comme McCann ou Ward. Dans un article récent, Baker et al. réfléchissent ainsi à la manière dont un dispositif de redéveloppement urbain s'appuyant sur des

capitaux levés auprès des marchés financiers par un aménageur ou une collectivité (les *Tax Increment Financing*) font l'objet d'une circulation intra-nationale aux Etats-Unis et inter-nationale par circulation vers le Royaume-Uni.

3<sup>ème</sup> chantier : explorer l'infrastructure socio-légale (ex : le Balardgone de Paris). Là aussi, il ne s'agit pas de faire du droit la clé de compréhension unique des processus de mobilisation de ressources à l'œuvre dans la production des espaces urbains, mais plutôt de ne pas en négliger la « performativité » ; le droit *en pratique* produisant des spatialités (cf. R. Garcier). Il n'en reste pas moins un chantier de recherche prometteur qui viserait à mieux comprendre le droit non pas comme de ce qui relèverait des seules instances étatiques, mais comme un ensemble de règles plus ou moins *ad hoc* définies par des acteurs publics et privés (propositions que l'on trouve par exemple dans les travaux d'E. Chiapello pour ce qui concerne les normes comptables, ou chez M. Drozd dans le domaine de l'aménagement et de l'urbanisme). Il s'agit donc d'interroger un continuum qui va de la loi à la charte, en passant par les décrets, les normes, les labels, etc. Au sein de cela, trois sous-chantiers : la fabrique des règles relatives à la production urbaine en dehors des canaux politico-administratifs ordinaires (ex : le décret de verdissement de l'immobilier tertiaire en France et son incubation au sein du Plan Bâtiment, analysé par N. Maisetti et al.), les PPPs (à la fois véhicule où diffuse des catégories et intérêts issus de la finance de marché –cf. G. Deffontaines par exemple–, et instruments d'une dépolitisation de la production des services et équipements urbains – cf. Swyngedouw, Allen et Pryke...), et, enfin l'urbanisme négocié (M. Drozd).

Conclusion : Il ne s'agit que de quelques chantiers parmi bien d'autres où l'on peut essayer de saisir l'économie politique de la production urbaine comme un espace où s'expriment et se définissent les rapports de domination à l'œuvre dans nos sociétés urbaines.

#### Débat :

Lorraine Kennedy : il y a une tension entre tournant libéral et critique du néo-libéralisme comme paradigme dominant dans les études urbaines (Parnell & Robinson 2012). On est frappé sur de nombreux terrains d'étude par le poids des acteurs étatiques/publics, lorsque que l'on observe la financiarisation du sol, la valorisation des patrimoines fonciers publics, le lancement de grands projets urbains. En quoi ces processus participent ou ne participent pas à l'urbanisation planétaire pour renouer avec les débats de la première séance en septembre ? Difficulté croissante dans beaucoup de contextes à distinguer l'intérêt public / privé. En quoi la logique de l'État entrepreneurial se distingue-t-elle de la logique « de l'État-prédateur » (cf. débats des années 90) ?

Eric Denis : les modèles généraux masquent des réalités locales souvent plus compliquées. Le modèle métropolitain (cf. Brenner) ne s'applique pas à toutes les villes. La logique de sécurisation foncière est le résultat d'une négociation entre l'état et les habitants (d'une coproduction).

Ludovic Halbert : D'un point de vue méthodologique, il semble important de rappeler l'utilité d'adopter une « hygiène méthodologique » qui consiste à analyser avec autant de rigueur possible les médiations socio-techniques à l'œuvre dans la production urbaine sans forcer à tout prix la validation d'une théorie que l'on viendrait y tester. Ceci peut aider à éviter de contribuer à gonfler l'impression de convergence que l'on peut ressentir à la lecture de certains travaux sur la « néo-libéralisation » où ne serait autorisées que des « *variegations* » par rapport à un modèle central. Ne serait-ce que parce que coexistent des systèmes de production multiples. L'enjeu n'est pas seulement d'autoriser à la diversité des systèmes de production d'être reconnus, mais aussi de ne pas tomber dans une approche purement fonctionnaliste où la production urbaine serait l'objet, selon une conception quasi-téléologique des « logiques » d'acteurs, du déploiement d'un système capitaliste globalisé et financiarisé. L'exemple présenté par Eric Denis de « financiarisation » du foncier des périphéries rurales indiennes ne me paraît pas forcément relever d'un tel capitalisme globalisé.

Olivier Klein (LET) : un défi majeur dans la recherche sur la fabrique urbaine est le constant changement d'échelle ; entre tendances globales et leur déclinaison à des échelles locales.

Claude de Miras (IRD) : je m'interroge sur le lien entre la valorisation foncière par les populations et l'intervention publique (à travers le financement public de l'urbanisation). Dans les villes africaines des pays les moins avancés, la capacité publique est faible et les acteurs publics laissent capter la valorisation foncière par des intérêts privés. Le foncier est une source de valeur que l'état arrive plus ou moins à capter (bcp en Asie / moins en Afrique).

Annick Osmont (GEMDEV) : il est intéressant de voir comment la diffusion des modèles opère selon la diversité des situations locales. Ne faut-il pas parler de « singularités » plutôt que de « diversité ». Ex : Singapour. Modèle néo-libéral classique MAIS l'état garde le contrôle du foncier et des usages du sol, dans une logique stratégique (enjeu de souveraineté nationale). Autre exemple : la régularisation des quartiers clandestins : parfois l'état titularise les parcelles et parfois non, comme à Dakar, où l'état est animé par une considération politique = respecter les formes traditionnelles de propriété du sol (qui est au main des grandes familles terriennes).

Jacques Stambouli (Géo-Cités) : attention à une approche « paysagère » de la production urbaine (cf. photo de Bangalore) : on ne voit que ce qui est visible, et pas les cadres sous-jacents (et les réseaux souterrains) qui font la ville.

Eric Denis : la généralisation à une échelle mondiale est toujours un exercice difficile, d'autant plus que les sources statistiques diffèrent d'un pays à l'autre et que les catégories de pensée et de concept aussi. Ce n'est pas juste une question d'étapes de développement des Etats. Ex : à Khartoum au Soudan, il n'y a pas d'urbanisation illégale car la puissance publique sait contrôler le marché foncier et répondre à la demande (capacité de redistribution). Dans d'autres cas, l'état a dilapidé son patrimoine foncier et n'a plus de réserves (donc plus de pouvoir d'intervention). Donc oui, le foncier est un gisement de ressources mais sa « valorisation » (comme celle préconisée par la Banque Mondiale) peut être dangereuse aussi.

Ludovic Halbert : sur l'articulation des échelles (local/global) : nous disposons des outils et méthodes pour parvenir à mobiliser ces différentes échelles. Nous savons par exemple cartographier des investissements à l'échelle du monde, dans le système urbain indien ou français, et de descendre à l'échelle du quartier et du bâtiment. Ce qui est plus difficile à réaliser, c'est d'appréhender la *transcalarité* des processus, et notamment à bien comprendre comme les circuits de financement traversent différentes échelles. Pour le cas français, et plus particulièrement le logement, nous avons réussi à le faire avec l'argent du Livret A. Mais c'est l'exception qui confirme le point aveugle majeur qui caractérise nos recherches, à savoir notre incapacité à nous procurer des données spatialisées relatives aux prêts bancaires. Je lance d'ailleurs un appel à notre communauté de chercheurs qui s'intéressent à la production urbaine et au développement économique local, nous devons nous mobiliser auprès du gouvernement pour accéder aux informations des banques sur leurs prêts (prêts immobiliers et prêts aux entreprises).

Thibaud Le Corre (Doctorant UMR Géographie-Cités) : que devient l'argent obtenu par les paysans qui ont vendu leurs terres et/ou les acheteurs qui ont hypothéqué ensuite leur parcelle ?

Eric Denis : les « procédures de titement » restent limitées en Inde. Les hypothèques y sont rares car les titres de propriété restent fragiles (moins de 1% des parcelles concernées par le titement).

Laurent Devisme (UMR Ambiances) : on reprend des questions déjà posées par Henri Lefebvre ou aussi par Georges Hubert de Radkowski, un anthropologue urbain ("la métamorphose de la valeur"). Je remarque qu'il y a aussi un enjeu de sémiologie (les images et codes visuels de la ville). Contextualiser => spécificité plutôt que singularité ? Qu'est-ce que le local ? La question aussi compliquée que de définir le global.

Raphael Besson (UMR PACTE) : Comment les connaissances sur la financiarisation des villes est-elle encadrée socialement ? Comment les cartographier à l'échelle de la ville ? Ex. Urban Lab « Prado » à Barcelone et représentations des flux de financement (visualisés par quartier).

Yankel Fijalkow (UMR LAVUE) : quelle normalisation des circuits financiers qui produisent la ville ?

Quelle place de l'état régulateur dans ces processus ?

Ludovic Halbert : il faut articuler systèmes de financement et formes de garantie = une question intéressante. L'état régulateur étend ses pouvoirs pour garantir soit les normes, soit les circuits de financement (cf. Harvey ou Martine Drozd?) => place l'Etat comme un « système de conflit » entre des acteurs variés.

Sur l'encastrement social de nos connaissances portant sur la production urbaine : je dois avouer qu'en dehors des formes de diffusion classiques (conférences, ateliers), ceci reste un problème pour moi. Il y a certainement un enjeu à mobiliser des savoir-faire et des plateformes que je ne connais pas bien actuellement.

## Session « Migrants, entrepreneurs transnationaux et économies urbaines »

Synthèse : Eric Charmes

Hadrien DUBUCS - Migration internationales, offres commerciales minoritaires et diversité culturelle : quelle place dans les économies urbaines ?

Hadrien Dubucs propose un exposé en trois parties.

### 1. Migrations internationales et économie urbaine : quelle place pour l'étude du petit commerce immigré ?

Sur ce sujet, H. Dubucs commence par souligner que, parmi les populations immigrées en France, la part de l'emploi ouvrier a diminué encore plus vite que dans le reste de la population et que l'entrepreneuriat (part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise) s'est fortement développé.

Il discute alors la littérature sur cet entrepreneuriat (citant notamment A. Pecoud, E. Ma Mung, I. Light et R. Waldinger). Le fait commercial y est particulièrement prégnant. Les raisons avancées pour expliquer cette situation renvoient :

- au poids des liens ethniques, qui semblent constituer une ressource déterminante,
- au fait que, face aux difficultés d'insertion par l'emploi salarié, l'entrepreneuriat apparaît comme une solution par défaut consistant à créer soi-même son emploi.

Ces approches, et notamment le poids qu'elles accordent à la dimension ethnique, sont aujourd'hui discutées. On constate notamment sur le terrain une perte de pertinence du lexique de l'ethnique : la référence à une origine commune, dans les stratégies entrepreneuriales comme dans le triptyque commerçants-clients-produits, permettent difficilement d'épuiser la complexité des formes du commerce immigré. Il paraît préférable dans certains cas de parler par exemple de commerce « minoritaire » et plus précisément d'« offre minoritaire et culturellement typée » en se référant au produit vendu plus qu'à la structure entrepreneuriale.

Dans ce cadre, le lexique qui tend à s'imposer est celui de la diversité, et notamment de la diversité culturelle, voire de la « super-diversité » (*superdiversity*) (S. Vertovec, S. Hall).

Hadrien Dubucs présente à ce point une carte proposée par Suzan Hall, à laquelle il est souvent fait référence, qui illustre bien ce mouvement de recherche sur la diversité et la manière dont le monde peut se retrouver dans une rue de Londres, en l'occurrence Walworth Road



*Source : S. Hall, 2010, <http://blogs.lse.ac.uk/politicsandpolicy/localism-high-street/>*

Le terme de diversité sonne peut-être un peu creux à des oreilles françaises, mais son usage dans la littérature internationale mérite l'intérêt. Il permet de mieux comprendre le paysage commercial qu'offrent aujourd'hui les grandes villes et la manière dont les migrants contribuent à leur production

## 2. Le cas parisien : étude comparée de huit centralités marchandes minoritaires

Le programme COMET (pour Commerce alimentaire « ethnique ») a été financé dans le cadre de Paris 2030. Il rassemble huit chercheurs et est coordonné par Hadrien Dubucs et Lucine Endelstein. L'enquête comprend une cartographie du commerce à Paris, des études de cas, des entretiens qualitatifs et des enquêtes quantitatives auprès d'utilisateurs, de clients, de commerçants, élus, etc.

Les résultats montrent que l'entrepreneuriat ethnique et le commerce ethnique tels qu'ils sont habituellement entendus ne représentent qu'une part des dynamiques. Ainsi, un nombre important d'utilisateurs qui utilisent exclusivement les commerces africains lorsqu'ils sont dans le quartier de Château Rouge ne s'identifient pas à une culture africaine. On observe en parallèle une très grande capacité d'adaptation des commerçants aux évolutions de leur clientèle et de la demande.



On observe ainsi, comme l'a suggéré E. Ma Mung dès les années 1990, un continuum du commerce qui va de l'offre « communautaire » à l'offre « exotique ». On observe en parallèle un découplage des relations commerçants / produits / clients, et une superposition des références culturelles ou des caractérisations des produits. Hadrien Dubucs cite par exemple un Tex Mex bio, des sushis cashers, des boucheries halal partiellement fréquentées par des clients sans lien personnel avec l'islam, ou encore une poissonnerie perçue comme africaine tenue par des Bretons...

### 3. Perspectives d'évolution du rôle de la diversité culturelle dans l'économie urbaine

Lors de l'enquête menée dans le cadre du programme COMET, il a été constaté que la référence à la dimension culturelle portée par les vitrines et l'offre commerciale visible n'est qu'un élément parmi d'autres dans la caractérisation des quartiers par les enquêtés. Les dimensions relatives à l'ambiance apparaissent ainsi aussi importantes que les caractéristiques culturelles précises ou que le cosmopolitisme.

Ceci confirme la pertinence des analyses d'Antoine Pecoud et montre qu'il convient de « désethniciser » les recherches sur le commerce immigré, c'est-à-dire ne pas préjuger d'une relation de détermination systématique entre l'origine d'un commerçant immigré, sa stratégie commerciale, la nature des produits distribués, le type de clientèle et l'effet produit par le commerce sur les représentations collectives de la rue et du quartier.

#### Conclusion.

Hadrien Dubucs insiste en conclusion sur trois points qui joueront un rôle clé dans les recherches à venir :

A/ Une offre commerciale bien installée, marquée par un double processus de croissance quantitative et de diversification interne.

B/ Une offre commerciale qui se « désingularise », au sens où elle devient une composante de l'offre parmi d'autres.

C/ La valorisation de la diversité culturelle qui devient une préoccupation politique de plus en plus affirmée. La ville de Paris affiche ainsi une volonté de se placer sur le terrain de Londres, dont la communication pour les JO de 2012 a marqué les esprits. Les quartiers emblématiques de l'histoire migratoire de Paris (Belleville, le triangle de Choisy, Barbès) deviennent également des sites importants chez certains opérateurs touristiques.

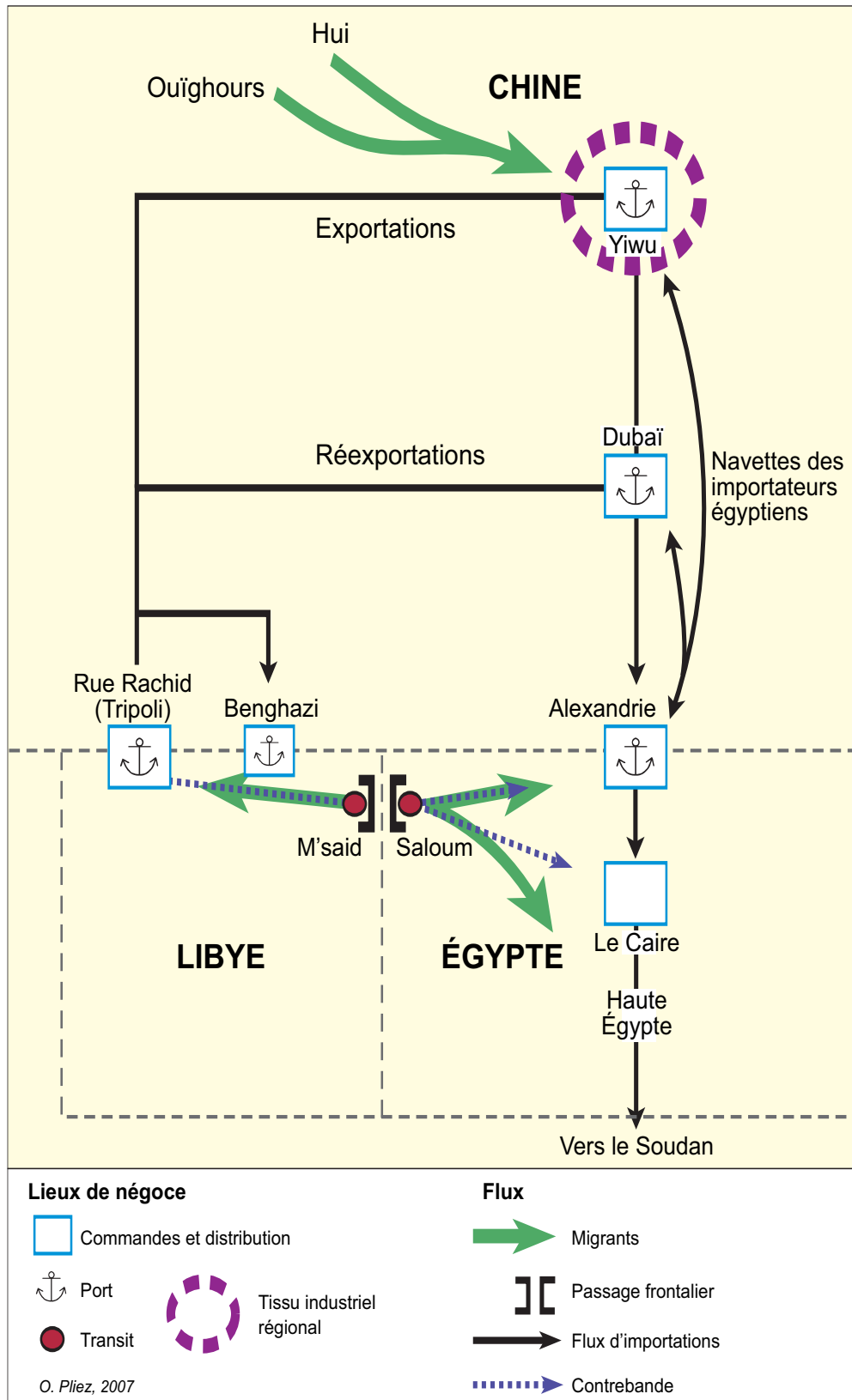
#### Olivier PLIEZ – Entre le monde arabe et la Chine, l'émergence d'espaces discrets de la mondialisation

Olivier Pliez engage sa présentation à partir du cas de Salloum, petite ville égyptienne de quelques milliers d'habitants à la frontière entre l'Égypte et la Libye. La petite taille de cette ville permet d'approcher de manière simplifiée des mécanismes que l'on retrouve dans des villes plus grandes.

Salloum est à plusieurs heures de route des autres villes de la région et est l'un des rares points de passage entre la Libye et l'Égypte, le long du littoral méditerranéen. Cette position entraîne tout un ensemble d'activités (restauration, hôtellerie, entreposage...). Ces activités sont liées aux flux de migrants égyptiens qui partent travailler en Libye, comme à des flux de marchandises, notamment des conteneurs de marchandises à destination de l'Égypte débarqués en Libye pour échapper à des taxes douanières.

Une économie se développe localement autour de la vente de prestations et produits divers à ceux qui passent par Salloum. Cette activité engendre le développement de la ville et le développement d'autres secteurs économiques autour des habitants de Salloum, dont beaucoup se sont installés dans la ville pour vendre à ceux qui passent.

On pourrait dire que la ville tire une sorte de rente de sa position sur les routes de la mondialisation. La rue centrale de Salloum est en réalité devenue une portion d'une route commerciale transnationale, ce qu'Olivier Pliez illustre avec le schéma ci-dessous :



source : Olivier Pliez. Des jeans chinois dans les rues du Caire, ou les espaces discrets de la mondialisation. *Mappe Monde*, Maison de la géographie, 2007, 14 p. : bibliogr., carte, photo. [<halshs-00255824>](#)

Ainsi, Salloum se retrouve liée à d'autres lieux, en Libye, en Egypte, en Chine, aux Emirats arabes unis. A une extrémité de cette route se trouve l'Egypte, avec son marché de consommation de 80 millions d'habitants. A une autre extrémité on trouve Yiwu, le plus important marché de gros de Chine (62 000 show-room en 2008, 400 000 types de produits, 100 000 fournisseurs).

Ainsi, des initiatives et des circonstances locales (Salloum jouit d'une localisation stratégique, Yiwu est né de la demande d'opérateurs chinois) rencontrent les réseaux de la mondialisation. Ces routes et ces lieux forment des espaces qu'Olivier Pliez propose de qualifier de « discrets » au sens où ils ne sont pas immédiatement apparents à l'observateur et difficiles à appréhender. Il faut chercher pour les voir.

Pour qualifier ces réseaux, il ne suffit plus de parler de mondialisation par le bas, comme l'ont fait A. Portès, A. Tarrus ou M. Peraldi. On trouve à Yiwu des professionnels nés en Algérie, qui ont étudié le commerce en Ecosse ou aux Etats-Unis, et qui ont acquis leur première expérience professionnelle à Dubaï. Le profil de ces personnes n'a plus grand-chose de commun avec les soutiers des échanges internationaux décrits dans la littérature sur la mondialisation par le bas au tournant du 21<sup>ème</sup> siècle même si ces derniers en sont les initiateurs.

En conclusion de sa présentation, Olivier Pliez propose 3 pistes de recherche :

A / étudier le passage des mondialisations par le bas aux mondialisations discrètes

B/ étudier, au travers de cas tels que Yiwu, le processus par lequel un marché de gros en vient à rayonner dans le monde entier

C / repérer les marchés situés le long de réseaux labiles, ce qui, en termes méthodologiques, constitue ce que l'on peut considérer comme un véritable jeu de piste.

## Echanges avec la salle

Dans le prolongement des propos d'Hadrien Dubucs sur la nécessité de désethniciser l'approche du commerce qu'il appelle « minoritaire », une part importante du débat, lancé par Véronique Dupont a porté sur l'usage de la variable ethnique. Hadrien Dubucs répond en indiquant que, pour son objet de recherche, la référence à l'ethnique est encombrante, qu'elle rend les choses plus obscures et n'aident pas à mieux comprendre ce qui se passe. France Guérin-Pace rappelle à ce propos les débats occasionnés par l'enquête « Trajectoires et origines » de l'INED puis par le travail du « Comité pour la mesure et l'évaluation de la diversité et de la discrimination » (avec l'ouvrage « Le retour de la race »). Elle souligne également qu'aux Etats-Unis la pertinence des catégories ethniques ou raciales fait débat et que l'importance de la variable ethnique pour la connaissance du commerce est souvent mise en avant pour justifier le recours aux catégories « ethniques ». Or les travaux mis en avant par Hadrien Dubucs montrent que cet argument n'est pas si pertinent.

Vincent Gouëset considère pour sa part qu'on ne peut pas écarter aussi facilement la pertinence des catégories ethniques quand on parle des migrants dans la ville et plus largement des divisions sociales de l'espace. Il rappelle également l'importance des migrants internationaux dans l'économie des villes du Sud : cette question était centrale dans la littérature des années 1990, elle reste sans doute pertinente aujourd'hui encore. Eric Charmes se demande quant à lui jusqu'où les observations d'Hadrien Dubucs peuvent être généralisées. S'il faut peut-être désethniciser l'analyse du commerce de détail, cela vaut-il pour toutes les

questions relatives à la place des migrants dans la ville ? On sait notamment l'importance de la confiance dans les échanges économiques et l'apport potentiel des origines partagées dans ce domaine.

Hadrien Dubucs précise qu'il s'agit plutôt d'envisager la complexité des articulations commerçants-produits-clients : les commerçants maghrébins ne vendent pas nécessairement de produits maghrébins, leurs clients ne sont pas nécessairement immigrés, etc. Il est d'accord pour dire que son propos concerne avant tout le commerce de détail. Dans d'autres domaines, des logiques ethniques peuvent bien sûr être plus systématiquement à l'œuvre. Olivier Pliez souligne qu'effectivement, les observations qu'il a pu faire montrent l'importance pour le commerce de gros ou de demi-gros d'un certain nombre de liens culturels, ethniques, géographiques ou religieux. Ceci étant, il appelle à la prudence dans le maniement des données ethniques. Par exemple, à Yiwu, un quartier que l'on pourrait dire ethnique s'est constitué. Mais cette « ethnicité » repose sur une catégorie très générale, celle des populations musulmanes. Au départ, ce quartier regroupait des populations syriennes et égyptiennes. Avec la crise qui a frappé ces pays, le quartier accueille aujourd'hui beaucoup d'Afghans ou d'Iraniens mais aussi des Musulmans du monde entier.

Olivier Bouba-Olga s'interroge pour sa part sur les stratégies des entrepreneurs et leurs liens avec les dynamiques spatiales. Hadrien Dubucs précise qu'on observe effectivement des formes de spécialisation spatiale avec des commerces qui, en banlieue, présentent des caractéristiques qui peuvent être proches du commerce ethnique, avec une clientèle visée principalement immigrée. La notion de diversité est surtout pertinente dans la partie centrale des agglomérations, où les puissants changements de la composition des populations résidentes (gentrification) tendent à opérer un tri entre les commerçants capables de s'adapter à ces nouvelles clientèles et les autres.

Une autre discussion, lancée par Véronique Dupont et Claude de Miras, porte sur le rôle des pouvoirs publics, notamment l'Etat, en Chine. Incontestablement, les dynamiques observées en Chine reposent sur une désétatisation de l'économie et la montée en puissance des initiatives privées. Mais Olivier Pliez précise que, dans le cas de Yiwu, la collectivité locale a joué un rôle important en relation avec des acteurs privés organisés dans une chambre de commerce. Par ailleurs, les Etats continuent à jouer un rôle important au-delà des espaces locaux. Olivier Pliez prend pour exemple les politiques de corridors continentaux qui ont conduit il y a moins de 2 ans à ce qu'un train parti de Yiwu arrive à Madrid. Les Etats ont évidemment joué un rôle déterminant dans la mise en place de cette liaison.

## Session 4: Echanges non marchands en ville

Synthèse : Loraine Kennedy

Introduction (Nathalie Blanc)

NB Rappelle les objectifs de la session :

- 1) ré-employer/requalifier les choses au nom de l'écologie, mais aussi du point de vu esthétique (car perte de valeur)
- 2) autres formes de production ; idées de biens communs ; comment s'organiser pour les produire ?

Valérie Guillard, Dominique Roux : La circulation d'objets entre étrangers dans l'espace public : quels enjeux ? (cf. powerpoint)

Comportements de dépôt d'objets encombrants, distinguons « déposeurs » et « glaneurs », ceux qui les récupèrent

« Encombrants » - un service public cadré par la municipalité : cadrage temporel, (date précise), cadrage spatial (le trottoir), cadre fonctionnel (le type d'objets autorisés)

40% des personnes interrogés déclarent prendre des objets déposés le jour des encombrants. Source OBSOCO 2013

Leur étude : Comprendre les pratiques et les représentations des déposeurs et des glaneurs

Méthode : observation de terrain, Google street view, entretiens

Il s'agit d'une étude qualitative, croiser des niveaux socio-économiques (toutes les catégories sociales)

Glaneurs : dé-corréler l'idée que les pauvres sont les seules populations qui glanent (idem acheteurs d'occasion)

Déposeurs : Ils déposent pour diverses raisons (...) Or ça revient à polluer l'espace public, transgresser les règles ; tiennent un autre discours : « c'est pour donner / aider »

Glaneurs : ils trouvent de la valeur là où les déposants n'en trouvent pas (dans le travail, le temps consacré, la créativité, ...) ; qualifier le geste : parfois critique (« comment peut-on jeter cet objet ? ), parfois interprété positivement : « c'est un don ! »

Phénomène marginal : la rencontre (rarement déposeurs et glaneurs se rencontrent et s'échangent directement des objets)

Ces pratiques existent car anonymes dans un espace-temps ; un espace silencieux de circulation des objets ; grand libre-service où chacun s'offre mutuellement ce dont il ne veut plus

Enjeux pour les acteurs/associations caritatives/mairies

- 1) enjeux esthétiques : pollution (visuelle) des villes
- 2) enjeux économiques – pourrait fragiliser le modèle éco des mairies (passage du camion « à vide »)
- 3) enjeux sociaux – fragiliser le modèle économique des associations qui « vivent » du don ; phénomène qui peut contribuer à changer la vision d'une société individualiste ; possibilité d'approvisionnement pour tous types de population notamment les personnes en situation de pauvreté
- 4) enjeux écologiques – meilleure circulation des objets entrant en écho avec les politiques publiques qui prônent le zéro gaspillage, zéro déchet

Créer des dispositifs pour une meilleure circulation à l'instar du Book Crossing, du Grand Don (pont Marie), des magasins pour rien.

Raphaël Besson : « De la production à la valorisation des innovations au sein des Tiers Lieux. L'émergence d'un nouveau paradigme en économie urbaine ? »

Il existe un flou conceptuel – une référence du sociologue Ray Oldenburg, *The Great Good Place*, 1989. Tiers lieu se situe qq part entre un espace privé et un espace public

Son hypothèse : c'est la dimension non-marchande qui joue un rôle clé dans les TL et permet au TL d'agir comme support d'expérimentation et valorisation des innovations ; TL reposent sur co-production, gratuité ... mais qui peuvent être détournés et utilisés pour faire des profits ; pas d'opposition nécessaire entre open sourcing et propriété privé

Innovation ascendante – acteurs très différents : habitants / utilisateurs / artistes / chercheurs ... utilisateurs sont au cœur du dispositif

Living Lab : faire soi-même, créer le lien social ; plus d'égalité des échanges

fonction sociale – doter chaque quartier d'un Fab-lab adapté aux besoins

Crowdfunding: modèle éco permettant une entreprise à investir dans un projet culturel

Inventer le travail en réseau, en opposition à une hiérarchie

Différentes grilles d'analyse : éco = espaces hors système, hors marché ; spatial = encastré ; remise en cause des droits de propriété et la monnaie ; production socialement utile ; l'échange ne se limite pas au type production/consommation ;

L'hypothèse de RB : ce sont de nouveaux lieux de création de la valeur et des connaissances, donc de l'immatériel ; la valeur est dans la connaissance vivante/ vécue ; le don, le troc, etc permettent d'extraire des connaissances y compris tacites et de les investir dans l'innovation, et de générer les productions plus riches, plus originales, donc plus grande capacité de valorisation.

Rencontre entre artistes, industriels, chercheurs, par exemple, autour de 'capteurs de mouvement' (CEA / start-up MOVEA?) ; valeur produits dans la co-production

On mise sur innovations gratuites, mais pas hors marché ; déplacement du centre de gravité de la production de la valeur

Pour la recherche : il faut regarder ces TL dans le temps ; histoire du financement des innovations, il s'agit de capter les financements publics/privés destinés à l'innovation et capter les financements participatifs (en Espagne, 60% dépendent de ce type de financements)

Mise en scène de ces innovations ; plateformes. TLs investissent les espaces publics —> démonstration ;

La thèse de RB par rapport aux TL comme « non-marchands » : en réalité ils relèvent de logiques économiques profondes, la question de la monétarisation n'est pas évacuée, mais se déplace sur des modalités alternatives ;

Comment les TL participent au fonctionnement des villes [de demain] ? – fabriquent des espaces eux-mêmes ; transforment des espaces publics ; série d'expérimentation sur des modèles éco hybrides

Quel est le statut des connaissances produites dans les TL ? une diversité de réponses proposées ; il existe une typologie des TL à effectuer

Externalités sont importantes – mais comment les analyser, les impacts directs/induits par les TL ?

Rappel des textes proposés par R. Besson pour préparer la séance :

Le paradigme économique des Tiers Lieux : <http://www.echosciences-grenoble.fr/articles/le-paradigme-economique-des-tiers-lieux>

- La fab city ou la réinvention du droit à la ville : <https://www.urbanews.fr/2015/03/10/48041-la-fab-city-de-barcelone-ou-la-reinvention-du-droit-a-la-ville/>

- Les laboratoires citoyens madrilènes. La fabrique des communs urbains :

<https://www.urbanews.fr/2016/01/11/50396-laboratoires-citoyens-madrilenes-fabrique-communs-urbains/>

- La mise en réseau des espaces de coworking au service de la régénération des territoires:

<https://www.urbanews.fr/2015/09/30/49648-la-mise-en-reseau-des-espaces-de-coworking-au-service-de-la-regeneration-des-territoires/>

## Débats


NB : ce sont autant de signaux faibles, pistes pour la ville de demain

Connait-t-on le nombre de TL dans les villes françaises / européennes ?

RB : à Madrid environ 200 dans l'espace de 2-3 ans ; à Barcelone env 30 Fab-Lab (dont 5 dont partie de Fab City) ; à Paris, peut-être une vingtaine.

De la salle : question sur l'importance (statut théorique) de l'anonymat dans les échanges déposers / glaneurs

De la salle : sur la base de ses travaux (en France, en Belgique), toutes ces pratiques non-marchandes sont inscrites dans l'économie du marché, proposent des prestations ; open-source on donne le mode d'emploi mais on vend également un service à côté

Nicolas Buclet  : qu'entendez-vous par 'modèle économique' des mairies ?

Réponse DR/VG : il s'agit d'une hypothèse, le modèle économique de ce service (payé par nos impôts) pourrait être fragilisé dans la mesure où ils passent prendre des objets qui ne sont plus là (certains mairies peuvent mettre en place un système de récupération des métaux, etc)

Lorraine Kennedy : comment expliquer l'augmentation maintenant de ce genre de pratiques (dépôt/récupération) ? Peut-on voir esquisser un effet 'macro' dans le sens d'une remise en cause de la société de la consommation ?

Réponse DR/VG : discours sur l'environnement, on l'entend surtout parmi les catégories sociales les plus favorisées/éduquées ; on observe que des verrous normatifs sautent, on assiste à des changements qualitatifs, ex revente des cadeaux

De la salle : quid de la multiplication des ressourceries ?

Réponse DR/VG : on observe une certaine institutionnalisation ex Le Grand Don, Big Box

Réponse de RB sur les TL : il défend l'idée qu'ils ne sont pas hors systèmes éco, mais il y a des dynamiques non-marchandes, qui expliquent en partie la performance des TL. Du point de vu prospectif : il y a des indicateurs à imaginer et des grilles d'analyse à développer ; les TL font questionner nos approches en économie et prospective territoriale

Lorraine Kennedy : quid de la gouvernance des TL ?

Réponse de RB : En Espagne ce développement fait suite à l'émergence de Podemos, ce sont des labos citoyens, hors subvention, hors Etat ; Ex il y a un système de rotation tous les mois des animateurs ; ils restent très méfiants vis-à-vis de phénomènes de réappropriation ... réflexion intensive sur la gestion de ces lieux collectifs pour ne pas casser la dynamique. Ailleurs, on observe d'autres modèles (ex CEA modèle 'intéressé')

Eric Charmes : un lien avec le développement des plateformes type Le Bon Coin ?

Jacques Strambouli : Karl Polanyi propose une typologie des échanges ; nous serons ici dans la réciprocité, don contre don ;